

7. Créer un magasin à vocation sociale

1. Contexte et description

Les magasins solidaires et alternatifs sont de plus en plus nombreux car ils répondent à un besoin de la population face aux difficultés financières rencontrées par de nombreux ménages. Ces magasins peuvent être de types divers : épicerie solidaire, magasin de troc, vêtements et/objets de seconde main, etc.

Si ces magasins peuvent être gérés de manière classique par des particuliers bénévoles ou non, une ASBL, un PCS, un CPAS ou autre, il est aussi possible d'ajouter une dimension sociale supplémentaire en impliquant un public isolé tel que, par exemple, des personnes handicapées. Ces dernières peuvent, entourées de la structure adéquate, réaliser l'accueil des clients, le réassortiment, la communication, etc.

Ce travail est valorisant et permet un contact direct avec la population. Il est en général très bien accueilli voire réclamé par les personnes souffrant d'un handicap. Outre cet avantage, il semblerait que l'accueil réalisé par ces personnes favorise la venue du public précarisé qui se sentirait alors moins jugé et plus à l'aise dans sa démarche.

2. Publics cibles

Ils sont ici principalement de deux types :

- Les personnes précarisées (bénéficiaires du RIS, familles monoparentales, etc.) ;
- Les personnes handicapées souhaitant s'impliquer dans la vie citoyenne.

3. Parties prenantes

- Une structure porteuse : PCS, CPAS, commune, ASBL... ;
- Une structure d'accueil pour personnes handicapées ;
- Les citoyens : surtout s'il s'agit d'un magasin de troc ou de seconde main

puisqu'il est nécessaire de constituer un stock de marchandises de base ;

- Des supermarchés ou commerçants : s'il s'agit d'une épicerie solidaire, il est nécessaire d'avoir des accords avec des points de vente afin de pouvoir obtenir des produits à proposer.

4. Mise en œuvre

- Définir précisément le type de magasin à développer selon les besoins sur la commune : épicerie (existe-t-il déjà une épicerie sociale sur la commune, le CPAS reçoit-il des demandes concernant ce type de produit, etc.), un magasin de seconde main (quels types de biens seraient demandés et donc achetés), un système d'échange ou de troc (définir des règles précises, que peut-on échanger ?) ;
- Définir précisément le public ciblé : s'agit-il de ménages précarisés, de familles monoparentales, etc. ? Est-il utile de limiter l'accès à ces personnes ? ;
- Concevoir un partenariat de qualité avec la structure accueillant les personnes handicapées : ces personnes doivent être désireuses d'aller à la rencontre d'autres citoyens et aptes à mener à bien les tâches qui leur sont attribuées. Un accompagnement adéquat doit être prévu ;
- Trouver un local : le lieu d'implantation est important, il doit être accessible à tous facilement ;
- Proposer des heures d'ouverture en adéquation avec la demande : penser à ne pas ouvrir le magasin uniquement durant les heures de travail classiques (par exemple 8h-16h) ;



- Trouver la source d'approvisionnement : les magasins de la région, les particuliers qui souhaitent donner, etc.

Contact 2 :

Commune/association : PCS de la Commune de Beauraing

Nom : Jean-Philippe GILAIN

Téléphone : 082/67.92.40

Mail : service.prevention.beauraing@gmail.com

5. Conditions de réussite

Il est crucial que le public se sente en confiance lorsqu'il se rend dans le magasin : certains n'osent pas franchir la porte ou redoutent d'être aperçus. Une communication efficace et un accueil chaleureux sont nécessaires afin de permettre à tous de se sentir à l'aise dans la démarche.

6. Pratiques exemplatives

Magasin de troc à Andenne : ce magasin propose un système où chaque client peut repartir avec un objet à condition qu'il en ait lui aussi apporté un à proposer à l'échange. Les personnes handicapées de l'Institut Saint-Lambert à Bonneville se chargent de l'accueil des clients.

Contact 1 :

Commune/association : PCS de la Villed'Andenne

Nom : Corinne WYARD

Téléphone : 085/84.95.37

Mail : corinne.wyard@ac.andenne.be

Epicerie solidaire à Beauraing : un partenariat entre le PCS, le CPAS et l'asbl « Souffle un peu » a été développé afin de créer une épicerie solidaire sur la commune. L'accueil est réalisé par les personnes handicapées, ce qui plaît aux clients qui se sentent plus à l'aise dans l'épicerie. Outre la possibilité de fournir des produits de première nécessité aux personnes précarisées, il s'agit aussi d'un lieu de rencontre où il est possible de créer du lien avec des personnes particulièrement isolées.

